



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
VAR-ESTÉREL-MÉDITERRANÉE



HABITAT

Programme Local de l'Habitat : une politique en faveur du logement sur le territoire



Ambitieux, le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la CAVEM met en œuvre de nombreuses actions pour construire et rénover des logements sur l'agglomération. Pour sa deuxième année de mise en œuvre, le dispositif poursuit son objectif qui est de produire 1 120 logements neufs par an dont 48 % de logements sociaux.

Un bilan 2019 qui souligne des réalisations concrètes

Les principales réalisations pour 2019 sont les suivantes :

- > 1 685 logements autorisés soit 279 logements supplémentaires par rapport à 2018 avec 1475 logements réalisés ;
- > 576 logements locatifs sociaux ont été agréés dont 561 en production neuve ;
- > 194 logements sociaux livrés dont 2 adaptés pour les personnes à mobilité réduite ;
- > Plus d'une centaine de projets de rénovation sur le parc de logements privés ont été financés : 30 projets concernent le maintien à domicile, 75 la lutte contre la précarité énergétique et 2 la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé.
- > De plus, ce sont 385 logements locatifs sociaux qui ont été attribués.

4 orientations majeures sont au cœur du dispositif

Le PLH 2018/2023 de la CAVEM a été adopté par le Conseil communautaire le 25 juin 2018. Il s'agit du premier PLH portant sur les cinq communes. Son programme d'actions comporte quatre orientations majeures déclinées en 27 actions :

- > mettre en œuvre une stratégie foncière innovante au service d'un habitat durable en promouvant un habitat plus attractif, plus économe en optimisant les ressources foncières ;
- > produire une gamme d'offre nouvelle de logements de qualité et mieux adaptée aux besoins en adaptant l'offre aux publics spécifiques : famille précaire, jeunes ménages, actifs, personnes âgées, etc. ;
- > améliorer et mobiliser le parc de logements existants pour répondre aux besoins et valoriser les quartiers en prévenant la dégradation du parc de logements privés, luttant contre l'habitat indigne et développant l'offre locative sociale ;
- > renforcer le rôle de la CAVEM en matière d'aménagement du territoire et dans la réussite de la politique de

l'habitat en favorisant la mixité sociale et la mobilité résidentielle.

Communauté d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée

624, chemin Aurélien
(rond-point A.Karr)
CS 50133
83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. : 04 94 19 31 00

Fax : 04 94 19 31 10

<http://www.cavem.fr/actualites-23/programme-local-de-lhabitat-une-politique-en-faveur-du-logement-sur-le-territoire-1464.html?cHash=b1b1b6e32120380514e7e98d2406fe46>